

Catherine Lanneau, « Quand la France surveillait les écrans belges : la réception en Belgique des *Sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, N°8. www.histoire-politique.fr

Quand la France surveillait les écrans belges : la réception en Belgique des *Sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick

Catherine Lanneau

Dans l'imaginaire collectif des Belges, l'année 1958 reste associée à l'Exposition universelle de Bruxelles¹, prélude aux *Golden Sixties* mais aussi démonstration de prospérité et de relative insouciance de la part d'un pays qui a su, en apparence, gérer son après-guerre et croit encore pouvoir éviter les affres des autres puissances coloniales. Pour la France en revanche, c'est une année d'incertitude et d'inquiétude, un tournant majeur : la IV^e République agonise, sur fond de guerre d'Algérie, de difficultés budgétaires et d'instabilité politique.

Les Belges, surtout les francophones, sont aux premières loges pour observer ces turbulences et, plus que jamais, le devenir de la France fait débat. Entre déception et inquiétude, Wallons et Bruxellois scrutent le voisin avec d'autant plus d'attention que son affaiblissement risque, en interne, de servir la majorité flamande. La crise militaire fait partie des sujets sensibles. Si la déroute de 1940 a profondément détérioré l'image de l'armée française, les souvenirs glorieux de 14-18 sont encore vivaces, entretenus par les anciens combattants belges et français. En outre, les déboires de l'armée en Algérie créent, dans certaines sphères idéologiques, un sentiment de solidarité voire d'identification. La Belgique ne devra-t-elle jamais se battre au Congo ? Or, début février 1958, le bombardement par l'aviation française du village tunisien de Sakiet Sidi Youssef, base arrière supposée du FLN, émeut profondément l'opinion. Quelques éditorialistes invoquent le "droit de suite", mais l'embarras est perceptible face aux victimes civiles. L'impression dominante est celle d'une funeste bavure, doublée d'une incertitude sur l'identité des responsables : est-ce Alger ou Paris qui dicte la politique de la France ? On peine à admettre que le pays des Droits de l'homme verse dans les représailles aveugles. L'armée française est donc sur la sellette, d'autant que la polémique sur la torture ne cesse de rebondir².

C'est dans ce contexte troublé que sort le film de Stanley Kubrick *Paths of Glory* – *Les Sentiers de la gloire*, adapté d'un roman publié en 1935 par un ancien combattant canadien, Humphrey Cobb³. L'œuvre se veut une dénonciation intemporelle du militarisme mais l'action se déroule dans l'armée française de 14-18 et *La Marseillaise* fait office de générique. Kubrick prend des libertés avec le livre de Cobb et s'appuie sur divers épisodes historiques, eux-mêmes transformés et amalgamés. Un régiment est

¹ Pierre Stéphany, *58, l'Expo*, Bruxelles, Racine, 2008.

² Jean Planchais, *Une histoire politique de l'armée. 2. 1940-1967, de de Gaulle à de Gaulle*, Paris, Seuil, 1967, p. 299-368 ; Raphaëlle Branche, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, Gallimard, 2001.

³ Humphrey Cobb, *Paths of Glory*, New York, Viking Press, 1935, traduit de l'anglais par André Falk, *Les Sentiers de la gloire*, Paris, Seghers, 1958.

Catherine Lanneau, « Quand la France surveillait les écrans belges : la réception en Belgique des *Sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, N°8. www.histoire-politique.fr

constraint à une offensive irréaliste. Son général, responsable de l'échec, exige des passages en conseil de guerre pour lâcheté. Trois hommes sont alors désignés, par le sort ou leur hiérarchie, pour être fusillés à titre d'exemple au terme d'un simulacre de procès, l'un devant même être réanimé avant son exécution. Le général sera confondu par le défenseur impuissant des trois soldats, un colonel symbolisant l'officier honnête : il prouvera que son supérieur a donné l'ordre de tirer sur ses propres hommes, ce qui conduira au désaveu du général⁴.

L'équipe du film et la société distributrice, les Artistes Associés, savent que divers éléments risquent de choquer en France : l'armée française semble stigmatisée ; le film fut, pour partie, tourné à Munich avec le concours de figurants allemands ; enfin, il s'agit d'un film américain. S'ajoutent à cela les incohérences d'un scénario qui confine parfois à la caricature et transpose dans l'armée française de la Grande Guerre des réalités militaires et juridiques anglo-saxonnes. Si le film ne sera diffusé en France qu'en 1975, il est projeté à Broadway le 25 décembre 1957 puis à Los Angeles et Munich, en janvier 1958, avant d'entamer sa carrière belge fin février.

Cette sortie en Belgique soulève nombre de questions qui guideront notre analyse. Le film de Kubrick sera-t-il avant tout reçu par les cinéphiles et appréhendé par la critique pour sa valeur artistique ou, au contraire, en fonction du "message" politique qu'il véhicule ? Dans quelle mesure la mémoire de la Première Guerre mondiale sera-t-elle sollicitée voire instrumentalisée ? D'autres enjeux mémoriels viendront-ils interférer et quel sera le poids de la guerre d'Algérie ? Par ailleurs, il convient de s'interroger sur le terrain particulier que constitue la Belgique, pays partiellement francophone et voisin de la France. Paris s'emploiera-t-elle à imposer outre-Quiévrain une forme de censure et trouvera-t-elle sur place des alliés ? Les Belges réagiront-ils différemment selon leur appartenance communautaire et linguistique, leur âge ou leur positionnement idéologique ?

L'accueil chaleureux d'une critique (presque) unanime

La sortie des *Sentiers de la gloire* à Bruxelles et Anvers est prévue pour le 21 février 1958. Le 19, les distributeurs organisent une avant-première réservée à la presse pour s'enquérir des risques de remous dans l'opinion. Le fait est rapporté par Sacripa, alias André Falk, critique cinématographique de *Pan*, un hebdomadaire satirique bruxellois, mais également traducteur du roman de Cobb. D'après Falk, tous les critiques conviés ont approuvé la diffusion, jugeant même "insolite" qu'on ait pu leur poser la question, sauf Olivier Delville, du quotidien *Le Soir*. Absent lors de la représentation, il y avait délégué "un sous-fifre" pour exprimer son opposition⁵. Celui-ci est d'ailleurs arrivé avec un tel retard qu'il n'a pu voir que les trente dernières

⁴ Sur le film dans son rapport à l'histoire – les épisodes des caporaux de Souain et du sous-lieutenant Chapelant – et à la mémoire, voir Nicolas Offenstadt, *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1919)*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 147-152, mais surtout Laurent Véray, *La Grande Guerre au cinéma : de la gloire à la mémoire*, Paris, Ramsay, 2008, p. 144-159. Dans cet ouvrage richement illustré, l'auteur évoque brièvement les réactions provoquées par la sortie du film à Bruxelles (p. 149).

⁵ *Pan*, 26/2, p. 4.

Catherine Lanneau, « Quand la France surveillait les écrans belges : la réception en Belgique des *Sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, N°8. www.histoire-politique.fr

minutes du film, avant de le déclarer scandaleux pour le "prestige de l'armée française⁶".

De fait, la critique des *Sentiers de la gloire* est globalement positive, seul *Le Soir* émettant de sévères réserves. Le journal souligne l'"impression déplaisante" qui émane d'un film américain tourné avec le concours d'Allemands sur base d'un "vague roman". Sans nier les "qualités cinématographiques" de Kubrick, il lance : "si jamais ce drame doit être porté encore à l'écran, qu'il le soit par des Français⁷". C'est bien la mise cause de la France qui conduit à cet accueil glacial, une mise en cause que nient ses confrères. Ainsi, dans *Pourquoi Pas ?*, Georges-José Michaux semble s'adresser au *Soir* lorsqu'il écrit : "de bonnes âmes vont s'indigner, et imaginer d'obscurs desseins [...]. D'autres y verront une attaque sournoise, sinon basse, de la France éternelle et de ses plus belles valeurs, qui, à en croire certains, sont d'ordre militaire. Je n'y vois rien de pareil mais bien une aventure exemplative choisie à un moment donné, et au milieu d'une armée déterminée, parce que le fait divers existe [...]⁸". Le film n'est pas une dénonciation de la France mais des travers de la guerre, plaide encore Pierre Thonon dans *L'Écho de la Bourse* : "c'est dans ce sens qu'il faut avoir le courage de voir *Paths of Glory*, même si l'on est Français plus qu'à moitié. Le voir sans s'en indigner *a priori* au nom des principes cocardiers que tendent précisément à dénoncer les films de cet ordre⁹".

Bref, beaucoup approuvent l'indication du générique selon laquelle l'action aurait pu se dérouler dans n'importe quelle armée et à n'importe quelle époque¹⁰. Certes, ironise Willy Michaux dans *Le Drapeau Rouge-Magazine*, mais "il n'en reste pas moins que l'histoire que nous raconte *Les Sentiers de la gloire* se situe, dans la réalité comme dans le film, en France, et en 1916¹¹". Cette réflexion – inexacte puisque les faits se sont déroulés en 1914-1915 – illustre l'antimilitarisme de l'hebdomadaire communiste mais doit également être interprétée comme un argument de campagne contre la guerre d'Algérie. À l'inverse, dans *Le Peuple*, moniteur du parti socialiste, Jean-Louis Lhoest dissocie ces deux aspects. "*Paths of Glory* n'est pas un film tourné contre la France, ni contre son armée en particulier. Si c'était le cas, je m'abstiendrais d'en chanter les mérites – qui sont grands. Ce n'est pas en effet au moment où, sous le prétexte de défendre des principes démocratiques souvent bafoués dans leurs propres pays, les chiennes d'enfer anti-françaises font un chorus scandaleux aux échos des bombes de Sakiet qu'il faudrait se livrer à pareil boulot¹²..." Pas question pour ce socialiste tendance Mollet de laisser instrumentaliser Kubrick.

Par ailleurs, si les critiques sont majoritairement convaincus par les qualités du film, certains soulignent ses insuffisances. Dans *La Lanterne*, quotidien d'information bruxellois, Joseph Bertrand livre un avis mitigé : il n'a "cure, en la circonstance, de l'honneur de l'armée française" et se préoccupe seulement "de la vérité humaine probable du film". Or, Kubrick force le trait en dénonçant la "veulerie généralisée" des officiers supérieurs, ce qui finit par faire de son drame "une parodie¹³". De même,

⁶ *Pan*, 5/3, p. 2.

⁷ 21/2, p. 20.

⁸ 21/2, p. 49.

⁹ 20/2, p. 4.

¹⁰ Voir *La Dernière Heure* (libérale), 21/2, p. 9 ou *La Cité* (démocrate-chrétienne), 21/2, p. 6.

¹¹ 22/2, p. 8

¹² 21/2, p. 5.

¹³ 21/2, p. 2.

Catherine Lanneau, « Quand la France surveillait les écrans belges : la réception en Belgique des *Sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, N°8. www.histoire-politique.fr

dans la catholique *Revue générale belge* : "à vouloir trop prouver, il ne prouve plus rien", écrit Luc Beaumont, qui juge en outre "gênant" que la bande soit de facture germano-américaine. "Comment ne pas sentir qu'il y a là une affaire de délicatesse¹⁴ ?"

Au-delà de ces rares remarques épingleant un manque de nuances, le film de Kubrick est donc accueilli avec faveur. Sur le fond, la majorité des critiques voient en lui une dénonciation puissante de la logique de guerre. Que l'action se déroule en France semble accessoire ou fortuit, sauf pour *Le Soir*, qui en fait l'axe central de ses commentaires peu flatteurs, et pour le moniteur communiste qui, d'emblée, y trouve un argument supplémentaire contre la guerre d'Algérie.

Silence dans la salle !

Le 21 février 1958, le film sort dans deux cinémas, les Variétés à Bruxelles et le Pathé à Anvers. Si l'exploitation en Flandre ne sera jamais perturbée, la situation sera différente à Bruxelles, capitale officiellement bilingue mais très majoritairement francophone. La diplomatie française a œuvré pour entraver la carrière du film et a encouragé l'obtention par la force d'une suspension de sa diffusion. C'est donc la France elle-même qui, dans la gestion de son image, opère une distinction entre la Flandre et la région francophone, sans que l'on puisse déterminer si cette distinction est volontaire ou subie. Paris tient-elle particulièrement à défendre ce qu'elle considère comme son prestige en Belgique francophone parce que cette dernière y est traditionnellement plus sensible ou parce qu'elle sait qu'elle a déjà perdu la partie en Flandre et qu'elle n'y dispose plus que de maigres relais ? En outre et plus prosaïquement, ne cherche-t-elle pas à s'assurer ainsi que des Français ne feront pas le déplacement pour venir voir le film dans leur langue¹⁵ ? D'après *Pan* en tout cas, la protestation contre le film de Kubrick fut planifiée à l'ambassade de France : l'attaché militaire et le conseiller culturel ont mobilisé les anciens combattants français et belges et les officiers de réserve français résidant en Belgique. L'esclandre est annoncé pour le lundi 24 et les correspondants de presse français à Bruxelles en sont avertis¹⁶. Ce soir-là, ils sont quelques dizaines, répartis dans la salle pour chahuter le film. Le récit le plus détaillé est fourni par *Het Volk*, quotidien flamand qui disposait manifestement d'un informateur dans la salle. Dès le début de la projection, les invectives fusent : "scandaleux", "on insulte également l'armée belge", "trois cent mille Belges vivent en France et s'y sentent bien"... Très vite, le ton monte car la plupart des spectateurs souhaitent voir le film. La direction du cinéma alerte la police qui expulse les perturbateurs et procède à plusieurs arrestations. L'épisode aura duré vingt-cinq minutes¹⁷.

Mais l'incident n'est pas clos. D'une part, il s'avère que les interpellés sont surtout des officiers de réserve français que l'ambassade aurait vainement tenté de faire libérer

¹⁴ Mars, p. 152-153.

¹⁵ Ce qui sera effectivement le cas, et durant de longs mois. Ainsi, en janvier 1960, le Club du *Canard Enchaîné* organisera un voyage en train vers Bruxelles pour deux cent trente cinéphiles français (Laurent Martin, « *Le Canard Enchaîné* » ou les fortunes de la vertu. *Histoire d'un journal satirique 1915-2000*, Paris, Flammarion, 2001, p.294).

¹⁶ 5/3, p. 2.

¹⁷ 25/2, p. 3.

Catherine Lanneau, « Quand la France surveillait les écrans belges : la réception en Belgique des *Sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, N°8. www.histoire-politique.fr

durant la nuit. D'autre part, le mardi 25, cette même ambassade aurait contacté le ministère belge des Affaires étrangères – sans succès – puis le bourgmestre de Bruxelles, le libéral Lucien Cooremans, pour que le film soit retiré de l'affiche¹⁸. Le premier secrétaire de l'ambassade affirmera, lui, s'être contenté de prévenir le bourgmestre qu'il pourrait y avoir des incidents¹⁹. Toujours le 25, des menaces anonymes parviennent au propriétaire des Variétés : il est question de le pendre et d'incendier l'établissement. Dès lors, arguant de risques pour l'ordre public, le commissaire en chef, sur recommandation du bourgmestre, va suggérer la déprogrammation des *Sentiers de la gloire*. À Anvers en revanche, le film continuera à être diffusé²⁰.

Les commentaires de la presse francophone oscillent entre ironie et courroux, sur fond de remise en cause de la liberté d'expression et de la souveraineté nationale. Pour Pierre Thonon, dans *L'Écho de la Bourse*, il est inconcevable que quelques étrangers puissent dicter leur loi en Belgique comme si un film inopportun en France l'était forcément pour une "nation-sœur". Il fustige également la "sujéction inquiétante [des autorités belges] à l'égard de pressions étrangères²¹". Du *Drapeau Rouge*²² à la catholique *Libre Belgique*²³, c'est la mise en péril de la liberté d'expression qui est dénoncée avec vigueur. Dans *Le Peuple*, Jean-Louis Lhoest parle d'une "action scandaleuse" et demande à ses lecteurs d'écrire aux Artistes Associés pour réclamer le retour du film²⁴. Le même jour, le directeur politique du journal, Albert Housiaux, consacre son éditorial à l'affaire et s'exclame : "il n'est pas pensable que nos jugements soient fonction de nos sympathies ou de nos antipathies, sous peine de perdre leur signification²⁵ [...]" Autrement dit, être francophile ne signifie pas s'aligner sur Paris. Une voix discordante vient rompre cette unanimité : celle du *Soir*. Dans un très court article, Robert Detry rapporte que le film a été retiré "dans un esprit d'apaisement" puis conclut : "ainsi se termine d'une façon satisfaisante un incident qui avait vivement ému les anciens combattants français et belges²⁶". Il donne donc l'impression erronée d'une large opposition à l'œuvre de Kubrick et d'une acceptation de sa censure en Belgique. Seul l'hebdomadaire *Pourquoi Pas ?* semblera le rejoindre partiellement en apportant son soutien au bourgmestre de Bruxelles : "partisan de la liberté d'expression et, d'autre part, responsable du maintien de l'ordre, il ne pouvait pas approuver les ridicules manifestations de quelques énervés. Mais il devait également se réjouir du retrait provisoire du film en attendant que s'apaisent les esprits²⁷".

Au soir du mardi 25 février, le cinéma Variétés a donc décidé de modifier sa programmation. Mais, en signe d'opposition, l'Association générale des étudiants de l'Université libre de Bruxelles (ULB), emmenée par le futur juriste Luc A. Somerhausen, et le Cercle du Libre-Examen, présidé par le philosophe Pierre

¹⁸ *Pan*, 5/3, p.2 ; *Le Drapeau Rouge-Magazine*, 1/3, p.8 ; *Het Volk*, 1/3, p. 2.

¹⁹ *La Lanterne*, 6/3, p. 2.

²⁰ *La Cinégraphie Belge*, 8/3, p.3 ; *Le Peuple*, 28/2, p. 5.

²¹ 27/2, p. 7.

²² 27/2, p. 1.

²³ 28/2, p. 4.

²⁴ 28/2, p. 5.

²⁵ 28/2, p. 1.

²⁶ 26/2, p. 4.

²⁷ 14/3, p. 16.

Catherine Lanneau, « Quand la France surveillait les écrans belges : la réception en Belgique des *Sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, N°8. www.histoire-politique.fr

Verstraeten, décident d'organiser, en accord avec la salle, une projection privée précédée d'une conférence de presse. Un tract est diffusé le jeudi 27 et les téléphones crépitent toute la soirée. La séance, qui réunit environ quinze cents spectateurs, a lieu le lendemain dans un double but : "1) défense de la liberté d'expression contre les pressions officieuses d'une minorité d'extrémistes agréés par les autorités ; défense du droit contre la violence. 2) solidarité des *futurs anciens combattants* avec la thèse courageuse et l'admirable chef-d'œuvre de Kubrick, pour la paix²⁸". L'expression "futurs anciens combattants" est très révélatrice : c'est bien dans un cadre militant que ces étudiants s'inscrivent puisqu'ils se présentent comme personnellement impliqués dans la polémique au titre de victimes potentielles du militarisme.

La manifestation reçoit le soutien d'Henri Janne, futur ministre socialiste, alors recteur de l'ULB. Dans un message aux organisateurs, il exprime sa satisfaction de voir la jeunesse s'élever contre l'interdiction d'une "œuvre de l'esprit pour des raisons idéologiques ou en conséquence d'interprétations unilatérales". Il poursuit en disant comprendre le "caractère douloureux" du film pour les anciens combattants français mais en leur demandant de réaliser que cette douleur est la même "pour la jeunesse appelée à faire un service militaire". Il conclut par un hommage à la France, soulignant que le libre examen et la démocratie existent en Belgique grâce, avant tout, aux sacrifices de l'armée française de 14-18. "Les hommes de ma génération en sont évidemment plus conscients que vous, mais ils doivent vous en donner témoignage²⁹." Il s'agit là d'une évidente main tendue en direction des opposants aux *Sentiers de la gloire*, tentés d'argumenter sur la francophobie de la jeunesse belge. On voit ici intervenir le facteur générationnel, explicitement invoqué par Janne pour justifier des divergences d'appréciation. Né en 1908, le recteur de l'ULB est un jeune quinquagénaire, suffisamment âgé pour avoir vécu les cérémonies de la Victoire et la période d'intense francophilie que la Belgique, et particulièrement sa partie francophone, a connue au sortir de la Grande Guerre.

À l'exception prévisible du *Soir*, la presse relaie largement cette manifestation, à laquelle participent en outre des étudiants francophones et néerlandophones de l'université de Louvain³⁰. Les comptes rendus sont souvent élogieux mais certains mettent en exergue un arrière-fond politique. À la "une" et avec une satisfaction à peine voilée, *De Standaard*, quotidien catholique très en pointe dans le combat flamand, note que l'opposition la plus ferme aux immixtions françaises provient de cercles d'ordinaire francophiles et y voit un recul de l'influence culturelle et politique de la France³¹. L'affaire des *Sentiers de la gloire* devient ainsi un argument dans le conflit communautaire belge. *De Standaard* cherche à démontrer qu'une prééminence du français et des francophones en Belgique n'a plus de raison d'être, dans la mesure où la France elle-même est un phare en déclin.

Toutefois, cette interprétation fait bon marché d'une autre réalité, plus prégnante : l'opposition de plus en plus vive à la guerre d'Algérie au sein d'une certaine jeunesse intellectuelle belge de gauche, voire d'extrême gauche. Jusqu'en 1962, l'ULB constituera l'un des foyers pro-FLN les plus actifs et Luc Somerhausen et Pierre

²⁸ Luc A. Somerhausen, "L'affaire des *Sentiers de la gloire*", *Bruxelles Estudiantin*, Pâques 1958, p. 24-25.

²⁹ *Bruxelles Estudiantin*, pâques 1958, p. 28.

³⁰ Leur présence est, entre autres, signalée par *Le Drapeau Rouge-Magazine*, 1/3, p.3 et *De Standaard* (catholique flamand), 1/3, p. 6.

³¹ 4/3, p. 1.

Catherine Lanneau, « Quand la France surveillait les écrans belges : la réception en Belgique des *Sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, N°8. www.histoire-politique.fr

Verstraeten en seront deux figures marquantes³². C'est donc avec amusement que *Pan*, foncièrement ancré à droite, dénoncera l'"étrange fumet" se dégageant de la conférence de presse au cours de laquelle on mêla 14-18, l'Algérie et Stalingrad. Et d'ajouter, cynique, que les mêmes étudiants réclameraient sans doute l'interdiction des œuvres de Brasillach, "fusillé pour l'exemple lui aussi³³". À la mémoire de la Première Guerre mondiale vient s'ajouter celle de la Seconde, plus trouble en ce qui concerne la France.

La Belgique, province française ?

L'agitation de la presse et des étudiants semble porter ses fruits puisque, le 3 mars, la direction des Variétés décide de reprogrammer un film rendu plus attractif encore par ce battage médiatique. Mais, le 4 au soir, elle doit y renoncer, à la suite des pressions françaises, exercées cette fois aux États-Unis auprès de la firme distributrice. Celle-ci aurait été invitée par Jacques Flaud, le patron du Centre national de la Cinématographie (CNC)³⁴, à faire précéder l'œuvre de Kubrick d'une préface apaisante : "Cet épisode de la guerre 1914-1918 retrace la folie de certains hommes pris dans son tourbillon. Il constitue un cas isolé en contraste total avec la vaillance historique de la vaste majorité des soldats français, champions de l'idéal de liberté que, de tous temps, le peuple français a fait sien³⁵." Le CNC en ferait une condition préalable à la reprise de la projection en Belgique francophone. Or, l'organisme dépend du gouvernement français.

La révélation de cette nouvelle immixtion déclenche une seconde salve de critiques. *Pan* s'amuse : "Lancés sur les sentiers de la gloire, les Français font raser la butte de Waterloo³⁶." À l'extrême-gauche en revanche, on ne rit plus. "Nous exigeons la liberté de ne pas être tributaires de l'inquisition d'une minorité d'industriels, d'officiers, de tartuffes ou de salauds", écrit Victor Pilier dans *La Gauche*, tandis que Willy Michaux, dans *Le Drapeau Rouge-Magazine*, s'exclame : "ce n'est pas le moindre scandale de cette histoire que l'on accepte ainsi de voir la France considérer la partie d'expression française de notre pays comme une de ses colonies³⁷ !" La même colère s'exhale de *La Cinégraphie Belge*, hebdomadaire corporatif des directeurs de salles, dans lequel Pierre Thonon titre : "À la faveur des incidents scandaleux suscités par *Les Sentiers de la gloire*, Jacques Flaud (CNC) devient le patron du cinéma dans la province Belgique". Thonon dénonce de nouveau "la passivité – pour ne pas dire plus – des autorités nationales face à cette violation de notre droit à disposer de nous-mêmes (un droit qui est reconnu par les Nations Unies à un tas de pays même sous-développés...)³⁸". L'exaspération contre ce paternalisme réactive le débat récurrent sur la Révolution de 1789 et la "période française". Dans *La Revue générale belge*, Memnon, alias Daniel

³² Voir Jean L. Doneux et Hugues Le Paige, *Le front du nord. Des Belges dans la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Bruxelles, POL-HIS – RTBF, 1992.

³³ 5/3, p. 2.

³⁴ Interviewé par *La Lanterne* (6/3, p. 2), Flaud affirmera que ce sont les Artistes Associés qui ont pris seuls cette initiative. En Belgique, il ne convaincra guère.

³⁵ *La Cité*, 5/3, p.4 ; *La Cinégraphie Belge*, 8/3, p.4 ; *Le Peuple*, 11/3, p.3 ; *Pan*, 12/3, p. 2.

³⁶ 5/3, p. 1.

³⁷ 8/3, p. 8.

³⁸ 8/3, p. 3 et 18.

Catherine Lanneau, « Quand la France surveillait les écrans belges : la réception en Belgique des *Sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, N°8. www.histoire-politique.fr

Ryelandt, héros de la Résistance de droite, ironise sur la France, souvent présentée par la gauche socialiste et libérale comme la mère des libertés fondamentales. "Mais la vérité historique est que, lorsqu'ils sont venus nous apporter ces dons précieux les armes à la main en 1792, nous avons connu plus de quatre lustres de lourde tyrannie. [...] Nous sommes ainsi faits que nous n'aimons pas de nous voir imposer une façon de faire, même par nos amis les plus proches³⁹." De nouveau, l'histoire s'invite mais, cette fois, il s'agit de celle des relations franco-belges, toujours parasitée par le débat sur l'impérialisme français. Deux mémoires s'affrontent : d'un côté, la France protectrice de l'indépendance belge, celle de 1831 face aux Hollandais ou de 1914 face aux Allemands, et, de l'autre, la France annexioniste au nom des "frontières naturelles", celle de la Révolution et du Second Empire.

Désormais, l'affaire des *Sentiers de la gloire* a pris de telles proportions que chacun doit réagir, à commencer par les groupements professionnels du cinéma. Si, le 2 mars, la section bruxelloise de l'Association professionnelle de la presse cinématographique a publié un communiqué condamnant le retrait du film⁴⁰, l'Union de la critique du cinéma ne l'a pas imitée. Cette frilosité s'explique, entre autres, par la personnalité de son président-fondateur, Olivier Delville, contempteur du film. Au fil des jours, les pressions internes s'accentuent et, le lundi 10 mars, l'UCC vote finalement une résolution énergique⁴¹. Pour les défenseurs de Kubrick, c'est la victoire.

Le mardi 11 en effet, on annonce que la projection des *Sentiers de la gloire* reprendra aux Variétés le 14. Le film sera diffusé en version intégrale et sans aucune coupure mais avec la fameuse préface⁴². Mais, celle-ci est contestée puisqu'elle ne porte pas sur les errements des officiers supérieurs mais sur les trahisons ou les lâchetés supposées de quelques simples soldats. *Pan*⁴³, *Le Drapeau Rouge-Magazine*⁴⁴ et *Le Peuple*⁴⁵ s'en offusquent de manière prévisible mais le ton est aussi vif dans la démocrate-chrétienne *Cité* où Jean Leirens écrit : "Ce texte aussi creux qu'un discours électoral et qui utilise largement la technique de l'amalgame est la tartufferie qui couronne logiquement cette affaire lamentable⁴⁶..."

Mi-mars, la polémique s'éteint à Bruxelles. Le film reprend sa carrière aux Variétés avant d'être diffusé à l'Arenberg. Au total, il tient donc deux mois à l'affiche dans la capitale mais connaît également le succès en province, surtout en Flandre : deux semaines à Anvers et à Liège, une semaine à Malines, Gand, Ostende, Bruges et Mons. La publicité créée autour de lui n'y est évidemment pas étrangère.

À Liège : jeunesse de gauche contre militants wallons

Parmi ces villes, seule Liège fut le théâtre de manifestations. Capitale du militantisme wallon, la cité affiche fièrement sa francophilie, nourrie du sentiment d'être aux marches de la romanité. Elle aime aussi à rappeler que la résistance de ses forts en

³⁹ Mars, p. 103.

⁴⁰ *Ciné Presse. Revue hebdomadaire d'information cinématographique internationale*, 15/3, [p. 13].

⁴¹ Communiqué publié, notamment, dans *Le Peuple*, 11/3, p. 3.

⁴² *Ibid.*

⁴³ 19/3, p. 2.

⁴⁴ 15/3, p. 8.

⁴⁵ 18/3, p. 1 et 3.

⁴⁶ 14/3, p. 6.

Catherine Lanneau, « Quand la France surveillait les écrans belges : la réception en Belgique des *Sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, N°8. www.histoire-politique.fr

1914 lui valut de recevoir du Président Poincaré la croix de la Légion d'honneur. C'est dire si les raisons de voir les esprits s'échauffer abondent, mêlant mémoire de la Grande Guerre et identité régionale. Dès le 14 mars 1958, les deux quotidiens de gauche, *Le Monde du Travail*⁴⁷, édition locale du *Peuple*, et *La Wallonie*⁴⁸, organe du syndicat des métallurgistes, évoquent *Les Sentiers de la gloire* et insistent déjà : il s'agit d'un film dirigé contre la guerre, non contre la France. Le 21 mars, l'œuvre de Kubrick sort sur les écrans du Carrefour, au centre-ville. La publicité est habile : "Le film que l'on voudrait interdire parce qu'il dit la vérité"⁴⁹."

La Meuse, journal populaire et d'informations, se veut neutre : elle se contente de résumer l'intrigue et conclut avec le texte de la préface imposée⁵⁰. À gauche, *La Wallonie* laisse libre cours à son antimilitarisme sur un ton badin : "Tout ceci a voulu, sans attaquer l'honneur de l'armée française, démontrer le grave danger qu'il y a à confier à des militaires la conduite d'une guerre ou des opérations. Clemenceau l'avait dit lui-même [...]" . Le critique regrette toutefois "l'américanisme qui, à diverses reprises, vient fausser l'atmosphère que l'on aurait voulu plus française⁵¹". Mais, pour *Le Monde du Travail*, le film demeure "une œuvre hautement humaine, une œuvre de haute qualité⁵²".

La Gazette de Liège, organe de la droite catholique, abonde dans le même sens tout en insistant sur les "mesquines manifestations" de Bruxelles, les "pressions ouvertes ou occultes" et l'épisode de la préface "incroyablement maladroite" et "gratuitement insultante". Son critique relate un incident survenu lors de la présentation du film à la presse, en présence de quelques étudiants. À la lecture de la préface, un jeune homme s'exclama "Vive Pétain !" pour, selon *La Gazette*, "saluer le texte tout au plus grandiloquent et naïvement ambigu de *l'avertissement*". Une fois encore, l'histoire est à l'avant-poste mais une histoire dont les cartes semblent brouillées : si Pétain est le vainqueur de Verdun, celui qui mata les mutineries mais s'inquiéta aussi du sort des soldats, il n'en reste pas moins qu'en 1958, son nom évoque avant tout une autre guerre et d'autres vecteurs de propagande.

Quoi qu'il en soit, plus encore qu'à Bruxelles, la presse liégeoise, toutes tendances confondues, défend le talent de Stanley Kubrick et la liberté d'expression. Pourtant, certains vont tenter de perturber la projection du film. Il s'agit de militants wallons et, plus particulièrement, de Victor Van Michel et de son Parti d'unité wallonne, groupuscule qui prône l'indépendance de la Wallonie au sein d'une Europe fédérale et essaie alors de se relancer pour les législatives de juin 1958⁵³. Ancien combattant de 40 et résistant, Van Michel choisit habilement de mener le combat au nom de l'Association wallonne des anciens combattants (AWAC) qu'il préside par ailleurs. Deux tracts virulents sont rédigés. Le premier s'adresse à l'ensemble des Liégeois et fustige le film comme "un monument d'hypocrisie, de mauvais goût et de haine antifrançaise", "une inqualifiable agression contre la France, son armée et les héros de la Grande Guerre". Il invoque la fraternité d'armes entre Wallons et Français pour

⁴⁷ 14/3, p. 6.

⁴⁸ 14/3, p. 10.

⁴⁹ Voir notamment *La Meuse*, 21/3, p. 5.

⁵⁰ *Idem*, p. 4.

⁵¹ 21/3, p. 12.

⁵² 21/3, p. 6.

⁵³ Paul Delforge, "Parti d'Unité Wallonne" et "Victor Van Michel", *Encyclopédie du mouvement wallon*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2001, vol. 3, p. 1223-1226 et 1593-1594.

Catherine Lanneau, « Quand la France surveillait les écrans belges : la réception en Belgique des *Sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, N°8. www.histoire-politique.fr

réclamer "par tous les moyens" le boycott et le sabotage du film. Mais, il attaque surtout les États-Unis avec un vocabulaire agressif : dénonçant "les intrigues et les louches manœuvres des Amerloques en vue d'évincer les Français d'Algérie", il épingle les excès du "militarisme Yankee", Hiroshima et "les lynchages de Noirs". Francophilie et américanophobie fonctionnent ici en miroir : la défense de la France passe forcément par une dénonciation des USA, de leurs excès, de leurs travers et de leur hypocrisie supposée.

Le second tract s'adresse aux jeunes. Estimant que certaines manifestations – celles de l'ULB – ont donné au film un caractère anti-français qu'il n'avait peut-être pas en le liant aux événements d'Algérie, il veut défendre l'honneur de la France en rappelant que certains fusillés de 1915 furent réabilités et que c'est un général français, de Gaulle, qui fut à l'origine de la résistance wallonne. Les trois guerres sont de nouveau liées. Le ton est révélateur d'un anti-américanisme exacerbé par les récents déboires français : "C'est au moment où l'*Armée française* se bat en Algérie, non contre le Peuple algérien mais *pour* lui, pour le protéger contre les crimes de tueurs à gages, armés par les Russes et financés par les Américains affolés par la découverte du pétrole saharien, que des mercantis sans scrupule lancent une bande abjecte et sans justification. [...] *L'Europe aux Européens* et les Navets de Hollywood à la poubelle. *Jeunes Wallonnes et Wallons*, avec nous *contre l'antifrance déchaînée*⁵⁴."

En outre, Van Michel bat le rappel des autres groupes wallons, à commencer par Wallonie libre (WL), née également de la Résistance. En mars, le mensuel du mouvement a publié un article intitulé "*Sentiers de la gloire* ou art de nuire à la France sous prétexte d'anti-militarisme ?". On y demandait aux étudiants de l'ULB de s'adresser à tous les gouvernements, y compris le belge, au cri de "Guerre à la guerre". On y remarquait en outre que la polémique sur l'armée française avait surgi "au moment où certaines puissances dont le nom est sur toutes les lèvres convoitent les richesses auxquelles on accède par l'Algérie et la Tunisie⁵⁵". Bref, Van Michel sait qu'il va trouver une oreille attentive auprès de Raymond Van Ham, autre ancien combattant et résistant, membre du directoire de WL.

Il s'agit toutefois d'adoucir le ton, d'où un troisième tract plus pragmatique et consensuel : "Sous couvert de propagande antimilitariste, on va projeter à Liège un film *américain* qui met en scène un drame de la guerre de 1914-1918. Le sujet du film n'est pas contesté et n'est pas en cause. Les Wallons et les Amis de la France constatent que ce film sert de prétexte à des manifestations anti-françaises. *Ils ne peuvent l'admettre* et vous diront pourquoi au cours d'une réunion publique le *vendredi 21 mars 1958 à 20 heures, place de la République française*. Orateurs : M. Maurice Bologne, directeur de *La Wallonie Libre* ; M. Victor Van Michel, Président de l'Association Wallonne des Anciens Combattants⁵⁶." On note qu'il n'est plus question de sabotage mais bien d'un meeting sur une place au nom symbolique, à moins de cent mètres du cinéma Carrefour.

Néanmoins, à l'approche du rendez-vous, WL prend ses distances. Le 19, Bologne annonce son désistement en raison de sa santé fragile et de l'impossibilité de traiter le

⁵⁴ Les tracts sont conservés au Fonds d'Histoire du Mouvement Wallon (FHMW), à Liège, dans les papiers Raymond Van Ham, F0079, boîte 7.

⁵⁵ Mars, p. 1.

⁵⁶ FHMW, papiers Van Ham, F0079, boîte 7.

Catherine Lanneau, « Quand la France surveillait les écrans belges : la réception en Belgique des *Sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, N°8. www.histoire-politique.fr

sujet de façon assez complète pour répondre aux antimilitaristes de gauche⁵⁷. Lui-même socialiste, Bologne redoute une confrontation. Sans doute ne désire-t-il pas non plus paraître à la remorque de Van Michel. Le lendemain, c'est Jean Pirotte, secrétaire général de Wallonie libre, qui demande à Van Ham de ne pas associer le mouvement en tant que tel à la manifestation. Il juge dangereux de réclamer l'interdiction d'un film : "la liberté d'expression est une ; contribuer à la restreindre, si peu que ce soit, me paraît être une erreur, peut-être une faute". Comment pourrait-on protester contre une éventuelle censure de WL ? Par ailleurs, Pirotte estime que le film est désormais "précédé d'une mise au point nette et claire". Bref, WL aurait tout à y perdre⁵⁸.

De fait, il risque d'y avoir du grabuge. Les communistes ont répliqué aux tracts de l'AWAC et dénoncé leur "caractère réactionnaire". Leur député et conseiller communal Théo Dejace a écrit à Maurice Bologne pour lui dénier le droit de parler au nom de l'ensemble des organisations wallonnes et alerté le bourgmestre socialiste de Liège afin qu'il sauvegarde "la liberté d'expression" et "les droits du public"⁵⁹. En parallèle, les Jeunes gardes socialistes (JGS) préparent la contre-manifestation. L'un de leurs leaders, le trotskiste Georges Dobbeleer, obtient l'appui du syndicat socialiste⁶⁰ et, le 21 mars, *La Wallonie* publie un appel des JGS : "il appartient aux jeunes travailleurs d'empêcher ces fascistes de se manifester⁶¹". Le rendez-vous est fixé l'après-midi, au Carrefour. Le facteur générationnel joue à plein : les jeunes, nés à l'orée de la Seconde Guerre, porteront la contestation aux anciens combattants, qui avaient leur âge ou à peine plus en 1940.

L'ordre public risquant d'être troublé, la municipalité décide finalement d'interdire le meeting place de la République française mais de l'autoriser au siège de l'AWAC. Seul Van Michel y prend la parole devant un auditoire clairsemé. D'après *La Libre Belgique*, une centaine de personnes seulement étaient présentes dont plus de la moitié d'opposants et de très nombreux policiers⁶². Cette estimation est corroborée par Georges Dobbeleer. Il rapporte qu'après avoir assisté à la projection pour s'assurer qu'elle ne serait pas troublée, ses "troupes" – Jeunesses communistes, JGS, étudiants socialistes et jeunes syndicalistes – se sont rendues à l'AWAC pour porter la contradiction à Van Michel qui s'y exprimait devant vingt-cinq partisans. Très vite, le débat se fait houleux. *La Marseillaise* entonnée par les uns est couverte par *L'Internationale* des autres, la police intervient et les jeunes partent en cortège vers le consulat de France au cri de "Algérie, liberté"⁶³.

L'affrontement redouté n'a donc pas eu lieu et aucune représentation des *Sentiers de la gloire* à Liège n'a été perturbée. Il est vrai que d'importants moyens policiers ont été déployés devant le Carrefour⁶⁴. Les deux parties se quittent en pleine incompréhension. Dans *Le Bloc wallon*, organe du PUW, Van Michel décrit ses contradicteurs en ces termes : "On a vu, fraternellement unis dans un front populaire des jeunes, JGS, communistes et apprentis-gangsters en veste de cuir vouloir nous

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ 23/3, p. 1.

⁶⁰ Georges Dobbeleer, *Sur les traces de la révolution. Itinéraire d'un trotskiste belge*, Paris, Syllepse, 2006, p. 144.

⁶¹ 21/3, p. 14.

⁶² 23/3, p. 7.

⁶³ G. Dobbeleer, *Sur les traces...*, op. cit., p. 144-145 ; *La Gauche*, 29/3, p. 2.

⁶⁴ 24/3, p. 2.

Catherine Lanneau, « Quand la France surveillait les écrans belges : la réception en Belgique des *Sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, N°8. www.histoire-politique.fr

empêcher de dire ce que nous pensions de ces questions au nom toujours de la Liberté d'expression⁶⁵." Pour *Le Drapeau Rouge* en revanche, les manifestants ont démontré que "la France de 1789, de la Commune et du Vercors possède à Liège de meilleurs amis que n'en possédera jamais la France des Chouans, des Versaillais et de Pétain sans parler de la France du petit Le Pen⁶⁶". Tout le Panthéon de la gauche, nourri de Révolution sociale et de Résistance, est invoqué face à une droite que l'on caricature pour mieux la présenter en repoussoir : réactionnaire, "fusilleuse", collaboratrice et, désormais, "poujadisto-colonialiste".

Conclusion

Cette dernière citation du *Drapeau Rouge* illustre bien le glissement qui s'est opéré dans la polémique autour des *Sentiers de la gloire*. Des excès du militarisme à l'honneur de l'armée de 14-18, de cet honneur précis à celui de l'armée française dans son ensemble et des tranchées à l'Algérie, on en arrive, *in fine*, au perpétuel débat sur l'image de la France, sur les diverses incarnations de cette "France éternelle" que chacun se forge en sélectionnant ses héros. Mais, les repères usuels s'estompent puisqu'à la glorification des rebelles et des sans-grade face au pouvoir répond une sanctification de la France pour elle-même, quels que soient les excès commis en son nom. Pour les opposants au film de Kubrick, affaiblir la France, c'est saper le modèle de civilisation auquel adhère la Belgique francophone. Que ce coup soit porté depuis les États-Unis alors que la France est en guerre et confrontée à une crise de régime et d'identité ne peut qu'envenimer le climat.

Notons également l'importance du facteur générationnel : les plus vibrants défenseurs du film, Thonon ou Lhoest sont nés dans les années 1920 voire, pour Dobbeleer, en 1930, alors que Van Michel est de 1912 et Delville de 1904. Les plus jeunes ont certes encore connu la francophilie débordante de l'entre-deux-guerres, nourrie de la victoire en trompe-l'oeil de 1918, mais ils ont surtout grandi avec les troubles années trente et vécu le chaos de 1940 à l'âge de l'adolescence. Leur vision des États-Unis est différente car l'imprégnation culturelle anglo-saxonne n'a cessé de croître après 1945. Par ailleurs, leur conception des relations franco-belges tient compte des nouveaux rapports de force induits par l'affrontement des blocs. Si la Belgique semblait encore, à tort ou à raison, appartenir à la sphère d'influence française avant 1940, la Seconde Guerre a favorisé son émancipation, si bien que toute pression française est désormais ressentie comme une intolérable agression. L'affaire des *Sentiers de la gloire* en fournit une preuve évidente.

L'auteur

Chargée de recherches du FNRS à l'université de Liège, Catherine Lanneau étudie les relations franco-belges au XX^e siècle. Elle a publié *L'inconnue française. La France et les Belges francophones 1944-1945* (Peter Lang, 2008).

⁶⁵ Mai, p. 2.

⁶⁶ 23/3, p. 1.

Catherine Lanneau, « Quand la France surveillait les écrans belges : la réception en Belgique des *Sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, N°8. www.histoire-politique.fr

Résumé

À travers le drame des fusillés pour l'exemple, *Les Sentiers de la gloire* semble dresser un réquisitoire ciblé contre l'armée française même si Stanley Kubrick dira avoir voulu dénoncer le militarisme sous toutes ses formes. Ce film controversé, qui sort en 1958, n'est pas projeté en France, en pleine guerre d'Algérie. Mais par des pressions, des manifestations et des menaces, quelques Français ou francophiles vont tenter – en vain – d'imposer également son exclusion des écrans liégeois et bruxellois. Leurs manœuvres susciteront de vigoureuses réactions, bien au-delà des milieux traditionnellement antimilitaristes. Très attachée à la liberté d'expression, la Belgique francophone se montrera peu désireuse de se voir traitée en protectorat.

Abstract

When France kept an eye on Belgian screens: the reception in Belgium of Stanley Kubrick's "Paths of Glory".

Through the well-known drama of soldiers shot as a warning to others, *Paths of Glory* seemed an angry denunciation of the French army, in spite of Kubrick's statement that his real aim was any form of militarism. Issued in 1958, the film was not distributed in France, then in the midst of the Algerian conflict. Through pressures, demonstrations and threats, some Frenchmen and French sympathizers tried – in vain – to extend the ban to Liege and Brussels screens. They provoked in turn vigorous reactions, which extended far outside the traditional antimilitarist circles. French-speaking Belgium, invoking freedom of expression, refused to be treated as a French cultural or political protectorate.

Mots clés : Cinéma ; armée française ; Première Guerre mondiale ; guerre d'Algérie ; relations franco-belges.

Key words : Movies; French Army ; World War I ; Algerian War ; French-Belgian relations.

Pour citer l'article : Catherine Lanneau, « Quand la France surveillait les écrans belges : la réception en Belgique des *Sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, mai-août 2009, N°8.